

DES FORMATIONS PRATIQUES ISSUES D'EXPERTS DE TERRAIN AVOCATS & ANCIENS ÉLUS, EXPERTS FINANCIERS CSE

PROGRAMME GÉNÉRAL

Qui, Quoi, Comment, Quant?

1. La prise de parole (générale et préparation aux points 2 à 4)

- Définition:
- Règles et éléments à maîtriser
- La préparation à la prise de parole

2. La prise de parole dans le cadre des réunions préparatoires et plénières du CSE

- Avec la direction
- Avec les experts
- Avec les membres du comité social et économique

Application et jeux de rôle...

3. La prise de parole dans le cadre des négociations collectives

- Avec la direction
- Entre délégations syndicales

Application et jeux de rôle...

4. La prise de parole avec la direction

- En matière disciplinaire
- Avec les ressources humaines
- Cas particulier du lanceur d'alerte
- Relations avec la presse

Application et jeux de rôle ...

*LES AVOCATSVMA.FR PEUVENT VOUS ACCUEILLIR À PARIS
ET EN NORMANDIE ET SE DÉPLACE PARTOUT EN FRANCE*

FORMATION

3 JOURS A LA CARTE

LA PRISE DE PAROLE
EN PUBLIC

L'OBJECTIF PRINCIPAL DE LA FORMATION

ÊTRE CAPABLE DE
FORMULER
CORRECTEMENT UNE
PROBLÉMATIQUE,
PERSUADER EN
DÉMONTRANT
VOTRE COMPÉTENCE,...

GAGNER EN EFFICACITÉ
LORS DES
NÉGOCIATIONS

NOMBRE DE
PARTICIPANTS
> 10 À 20 <

SESSION DE FORMATION
DE 3-5 JOURS



02.32.40.48.01 @ CONTACT@AVOCATSVMA.FR